Démarche : Préfecture de police - Renouvellement des titres de séjour « Article 50

TUE/Article 18(1) Accord de retrait du Royaume-Uni de l'UE » valables 5

ans arrivant à expiration

Organisme : Préfecture de police de Paris

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Vous êtes concerné par ce formulaire si vous remplissez les deux conditions suivantes :

- -- vous êtes actuellement détenteur d'un titre de séjour portant la mention « Article 50 TUE/Article 18(1) Accord de retrait du Royaume-Uni de l'UE » valable cinq ans, arrivant à expiration dans les prochains mois, et vous souhaitez le renouveler ;
- vous résidez à Paris.

Vous n'êtes pas concerné par ce formulaire :

- -- si vous ne résidez pas à Paris. Dans ce cas, veuillez prendre contact avec la préfecture de votre lieu de résidence.
- si vous souhaitez obtenir le délivrance d'un premier titre de séjour « Article 50 TUE/Article 18(1) Accord de retrait du Royaume-Uni de l'UE ». Dans ce cas, veuillez prendre un RDV à l'adresse suivante :

https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/demarches-et-services-en-ligne/particulier/ecrire-au-bureau-brexit Une convocation vous sera adressée pour un examen en salle de votre demande de titre de séjour.

Conformément aux dispositions de l'article 21 du décret n°2020-1417 du 19 novembre 2020 concernant l'entrée, le séjour, l'activité professionnelle et les droits sociaux des ressortissants étrangers bénéficiaires de l'accord sur le retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique, si vous avez séjourné de manière régulière en France pendant 5 ans, vous pouvez demander la délivrance d'un titre de séjour d'une durée de validité de dix ans portant la mention « Séjour permanent - Article 50 TUE/Article 18(1) Accord de retrait du Royaume-Uni de l'UE ».

INFORMATIONS IMPORTANTES

Objet de ce formulaire

Vous êtes concerné par ce formulaire si vous êtes actuellement détenteur d'un titre de séjour portant la mention « Article 50 TUE/Article 18(1) Accord de retrait du Royaume-Uni de l'UE » valable cinq ans, arrivant à expiration dans les deux mois, et que vous souhaitez en obtenir le renouvellement.

Vous n'êtes pas concerné par ce formulaire si vous souhaitez obtenir le délivrance d'un premier titre de séjour « Article 50 TUE/Article 18(1) Accord de retrait du Royaume-Uni de l'UE ».

Préfecture de police - Renouvellement des titres de séjour « Article 50 TUE/Article 18(1) Accord c Les dispositions de l'article 21 du décret n°2020-1417 du 19 novembre 2020 concernant l'entrée, le séjour, l'activité professionnelle et les droits sociaux des ressortissants étrangers bénéficiaires de l'accord sur le retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique prévoient la délivrance d'un titre de séjour d'une durée de validité de dix ans portant la mention « Séjour permanent - Article 50 TUE/Article 18(1) Accord de retrait du Royaume-Uni de l'UE », dès lors que les conditions d'ancienneté du résidence en France pendant cinq années et de régularité du séjour sont satisfaites.

Votre lieu de résidence

Vous devez impérativement résider à PARIS pour déposer votre demande sur ce formulaire. Si vous résidez dans un autre département veuillez prendre contact auprès de la préfecture de votre lieu de résidence.

Suivi du dossier par un tiers

Vous pouvez inviter une personne à suivre votre dossier et à le modifier (par un travailleur social par exemple). Il suffit pour cela de cliquer sur le bouton "Inviter une personne à modifier ce dossier" en haut à droite de ce formulaire et d'entrer l'adresse courriel de la personne que vous souhaitez inviter.

TITRE DE SEJOUR DEMANDE
Titre de séjour portant la mention « Séjour permanent - Article 50 TUE/Article 18(1) Accord de retrait du Royaume-Uni de l'UE » d'une durée de validité de 10 ans Cochez la mention applicable Oui Non
FICHE DE RENSEIGNEMENT
Votre numéro étranger Le numéro étranger comporte 09 ou 10 chiffres maximum et aucune lettre (exemples : 9903025678 ou 753025678). Ce numéro est situé en bas du recto à l'horizontale (rubrique "numéro personnel") de votre titre de séjour.
Date de fin de validité de votre titre de séjour actuel Rubrique "Valable jusqu'au / Valid until" figurant sur le recto de votre titre de séjour
IDENTITE DU DEMANDEUR
Renseignements relatifs au demandeur
Sexe Cochez la mention applicable, une seule valeur possible M
□ F
Ville de naissance Ville dans laquelle vous êtes né(e)

Préfecture de police - Renouvellement des titres de séjour « Article 50 TUE/Artic	le 18(1) Acco
Pays de naissance	
Nationalité	
E-mail Exemple : adresse@mail.com	
Téléphone portable Format attendu : Un numéro de téléphone valide. Exemple : +33 6 12 34 56 78 Un SMS sera envoyé au numéro renseigné afin de vous informer de la disponibilité de votre titre de séjour	
Domicile à Paris du demandeur	
Johnson a Laris do demandeor	
Cochez la mention applicable Oui Non	
Renseignements relatifs aux parents du demandeur	
Nom du père du demandeur Nom de naissance	
Prénom du père du demandeur	
Date de naissance du père du demandeur	
Nom de la mère du demandeur Nom de naissance	
Prénom de la mère du demandeur	
Date de naissance de la mère du demandeur	

Je certifie exactes les informations indiquées dans le présent formulaire.

Préfecture de police - Renouvellement des titres de séjour « Article 50 TUE/Article 18(1) Accord de Cochez la mention applicable Oui
□ Non
DOCUMENTS QUE JE DOIS JOINDRE A MA DEMANDE
Merci de numériser les documents exclusivement aux formats pdf, .doc, .docx, .xls, .xlsx, .cvs, .ppt, .pptx, .odt, .ods, .odp, .jpg, .jpeg, .png et de les enregistrer en cliquant sur le bouton choisir le fichier. Le jour du rendez-vous qui vous sera fixé au terme de l'examen de votre dossier par le service instructeur, merci de vous munir : * D'une copie papier de l'ensemble des mêmes documents que ceux scannés ci-dessus. La présentation de photos sur téléphone portable le jour du rendez-vous n'est pas autorisée et votre demande ne pourrait pas être considérée comme complète. Les documents doivent être clairs et lisibles. Les fichiers en ligne (type Cloud) ne peuvent pas être téléchargés pour des raisons de sécurité. * De 3 photographies d'identité récentes (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC 19794 – 5 : 2005) (pas de copie).
Les documents produits doivent être clairs et lisibles.
Vous avez la possibilité de numériser plusieurs fichiers pour chaque rubrique. Merci de ne produire que les documents sollicités.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de nationalité
Passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité et aux cachets d'entrée)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de domicile de moins de 6 mois en France
Facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet), bail de location ou quittance de loyer si locataire, avis de taxe d'habitation, ou tout autre justificatif à votre choix. En cas d'hébergement chez un tiers: attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de la carte d'identité ou du passeport ou de la carte de séjour de l'hébergeant, et justificatif du domicile de l'hébergeant si l'adresse de sa carte d'identité, de son passeport ou de sa carte de séjour n'est plus à jour.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Titre de séjour portant la mention « Article 50 TUE/Article 18(1) Accord de retrait du Royaume-Uni de l'UE » arrivant en fin de validité
Recto et verso
Pièce justificative à joindre en complément du dossier [(optionnel) Justificatif de changement dans votre situation en matière d'état civil
(divorce, mariage, veuvage)
J'atteste être en possession des originaux des documents présentés et serai en mesure de les produire le jour du rendez-vous pour dépôt de dossier et prise des empreintes. Cochez la mention applicable Oui
Non